



COMITÉ SYNDICAL du JEUDI 14 AVRIL 2022 à 17H30

L'an deux mille vingt-deux, le 14 avril à 17 h 30, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130

Présents : 69

Pouvoirs : 1

Votants : 70

Adopté avec :

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation établie et
affichée le :

7 avril 2022

Certifié exécutoire compte
tenu :

- de la transmission en
Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 45

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, Mme Hélène LACROIX, M. Alain DOUSSEAU, M. Julien BOUNIE, M. Jean-Claude DESCHAMPS, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Christian PRADAYROL, M. Jacques VEYSSIERE, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Yves LAPORTE, Mme Josette FARGETAS, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Jean MEYJONADE, M. Régis LESCURE, M. Laurent DONADIEU, M. Jean-François LABORIE, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, M. François PATIER, M. Robert DALLES, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Denis VIGNERON, Mme Sylvie LORENZON, M. Christophe MAURY, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, M. Alain ISELIN, Mme Anne-Marie OUDMEDJKANE, Mme Martine DUMONT, M. Christophe MESMIN, M. Daniel FREYGEFOND, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Philippe BATISTA, M. Michel ESCURAT, M. Alain GENESTE, M. André HACQUART.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 13

M. Alain SIMONET, M. Pierre MILY, M. Vincent LEDOUX, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Bernard LAROCHE, M. Yves NOYER, M. Yves POUCHOU, Mme Martine CLARE-PELOUTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE, M. Laurent PUYJALON

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 1

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL,

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 6

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Sophie OVTCHARENKO, Mme Yolande VALADAS, M. Richard LANDRAUD, M. Patrice PRIMAULT, M. Patrice DELPY, M. Claude VILLENEUVE.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : 5

M. Eric ROSSIGNOL, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, M. Ali YACINE, M. Vianney BLONDEAU, M. Joseph FELIPE LUIS.

Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20220505-2022-5-AR
Date de télétransmission : 05/05/2022
Date de réception préfecture : 05/05/2022

DÉLIBÉRATION N°2022-5

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Madame Céline GAUL pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION N°2022-5 : VOTE DU BUDGET 2022

RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT

Le budget 2022 doit permettre d'assurer la gestion administrative du syndicat, le suivi et le bilan du Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire des intercommunalités adhérentes au syndicat.

Le budget 2022 d'un montant de **756 264,27 €** se répartit de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : 448 212,00 €
- Section d'Investissement : 431 167,00 €

✓ EN FONCTIONNEMENT (voir tableau ci-joint : projet budget 2022 section fonctionnement)

Les principales dépenses

- Les charges à caractère général : 79 600 €
- Les charges de personnel : 130 000 €
- Les autres charges de gestion courante : 205 741,12 €
- Les opérations d'ordre : 17 871,00 €
- Les dépenses imprévues : 15 000 €

Les principales recettes :

- Résultat de fonctionnement reporté : 287 944,58 € (pour mémoire 386 958,23 € au BP précédent)
- Les contributions des membres : 149 100,42 € (1,2 € par habitant)

Pour rappel, la cotisation est calculée au prorata de la population (50%) et au prorata des bases de la cotisation foncière des entreprises (50%).

- Les opérations d'ordre : 11 167,00 €

✓ EN INVESTISSEMENT (voir tableau ci-joint : projet budget 2022 section investissement)

Les principales dépenses

- Frais d'études (élaboration SCOT) : 400 000, 00 €
- Frais d'études (réserve) : 0 €
- Subvention d'équipement aux organismes publics : 15 000 €
- Matériel de bureau et d'informatique : 5 000,00 €
- Les opérations d'ordre : 18 241,96 €

Les principales recettes

- Le résultat d'investissement reporté : 177 482,35 € (pour mémoire 164 370,27 € au BP précédent)
- Les opérations d'ordre : 11 166,30 €

- Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Budget 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président,

Christian PRADAYROL



Accusé de réception en préfecture
019-251900197-20220505-2022-5-AR
Date de télétransmission : 05/05/2022
Date de réception préfecture : 05/05/2022